GRAND DEBAT

Saoû, restitution de la réunion du 17 février 2019.

A l’initiative de citoyens coorganisateurs et avec l’aide logistique de la Mairie ; environ 28 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes en cette fin d’après midi de dimanche pour un débat « sans tabous » sur le sujet du jour soit la démocratie.

Méthode :

-Un donneur de parole, un gardien du temps, deux secrétaires.

-Temps de parole : 2 mn.

-Sur une liste de sujets établie lors de cette séance sont choisis un ou plusieurs thèmes (hiérarchisés par vote).

-Des contributions écrites sur le sujet traité en réunion peuvent être déposées avant le 15 mars (boîte aux lettres de la Mairie en indiquant sur l’enveloppe : Gd. Débat ?)

Thèmes :

-Social

-Economie

- Mondialisation

- Concentration

- Capitalisme

- Inégalités

- Ecologie (transition)

- impôts/fiscalité

- Services publiques (éducation /santé)

- Démocratie

- Organisation constitutionnel

- Citoyenneté

- Avenir (quel héritage  laisserons nous ?)

- Médias

- Violence(s)

- Europe

Sujet abordé le 17 février :

DÉMOCRATIE

-Etat des lieux :

1. L’Homme

Conscients des zones d’ombre de chacun  d’entre nous; il est impossible d’attendre l’homme providentiel, d’attendre de chaque élu un sens supérieur du bien commun et de l’état.

La cupidité, le besoin de reconnaissance sont aussi l’apanage de certains élus.

La démocratie se mérite ; l’homme pour devenir citoyen doit être prêt à consacrer du temps (pour s’informer, apprendre) et conserver une vigilance vis à vis de lui-même (le chef en nous ne sommeille pas toujours).

Pour devenir ce citoyen ; il lui faut du temps et des moyens qu’il n’a pas actuellement (affaiblissement de l’éducation populaire, pauvreté pour une part importante de la population) et celui-ci n’a pas de place réelle dans notre république (hors des scrutins).

Nos institutions actuelles favorisent une professionnalisation de la politique.

1. Les élus (certains)

Les élus de la nation votent eux-mêmes le montant de leurs indemnités auxquelles s’ajoutent un nombre d’avantages variés donnant le sentiment de privilèges.

Cette situation est peu supportable alors que l’on parle de crise depuis 40 ans et que le nombre des plus pauvres est en constante augmentation.

Nos institutions favorisent les longues carrières de certains qui sont encore trop « cumulards ».

Le côté « chèque en blanc », que les élus ne soient pas révocables par leurs électeurs en cours de mandat et le fait qu’ils ne rendent pas compte.

Que le bilan suivant l’application d’une loi soit peu ou pas effectué.

Le manque de contrôle et de contre-pouvoirs

Que les tentations liées aux lobbyings sont bien réelles, que les conflits d’intérêts et les places réservées dans « le privé » existent bel et bien pour certains élus.

Le fait que les procédures judiciaires à l’encontre des politiques prennent de nombreuses années.

Tout ce qui précède illustre une crise de la représentation et un manque de démocratie.

1. la République

Le mot république devient inquiétant , presque antinomique au mot démocratie du fait de notre Ve République et de son actuelle application autoritaire.

Le souverain s’exprime rarement, les scrutins nous laissent trop souvent le choix entre des candidats dont nous ne voulons pas (ni l’un ni l’autre).

Des consultations qui sont trop souvent « pour la forme », bidons.

Notre République n’est plus consensuelle et les voix sont nombreuses appelant à la création d’une assemblée constituante.

d)Rapport de force

Si le pouvoir doit être au peuple (la justice est rendue au nom du peuple français).

Nous constatons que l’Europe (peu démocratique) influence notre quotidien.

Que les lobbys, la finance et les très grandes fortunes ont la réalité du pouvoir et que si l’on n’a voulu nous faire croire à la fin de la lutte des classe (vocabulaire désuet) ; celle-ci reste bien vivante .

Il n’est pas certain que les plus possédants se laissent aisément dépossédés.

Il est impensable d’imaginer fonder une démocratie vivante avec une telle inégalité de moyens.

-Propositions :

a)L’Homme

Afin d’éviter de tomber dans la personnalisation de l’élu ; nous pensons que le collectif, le tirage au sort et l’éducation sont d’une impérative nécessité.

Pour que le souverain soit effectivement le peuple ; nous devons développer l’éducation populaire avec les maisons de quartier qui seraient un lieu d’apprentissage civique grâce

à des moyens en temps (donc pécuniers et suffisants soit un vrai revenu universel) pour laisser un peu de place à la créativité, au développement de l’intelligence collective.

La vie sur les rond-points symbolise ce centre du débat où l’Humain a besoin de se retrouver.

Ce besoin de lieux de rencontre (les rd-pts sont des lieux d’accès peut être plus facile que ceux plus institutionnalisés du grand débat national) pour tenter d’inventer un art de vivre ensemble, de nouveaux models.

Avoir recours au tirage au sort (ou à un système mixte élection/tirage au sort ?)

b) les élus

L’encadrement (constitution ?) des indemnités des élus est nécessaire.

Le non-cumul des mandats doit être renforcé.

Limiter le nombre de mandats successifs afin d’empêcher le carriérisme.

Révocation possible en cours de mandat.

Afin d’éviter l’effet « hors sol » des élus ; doit-on les rémunérer à hauteur du SMIG pour qu’ils prennent conscience de la vie de très nombreux administrés ?

Une interdiction d’aller dans le « privé » afin d’informer et favoriser les intérêts privés doit être mise en place.

Justifier de ses frais.

Mise en place d’un suivi, d’une évaluation des lois.

Interdiction (poursuites) du lobbying visible comme occulte.

Abolition des privilèges des élus en activité ou retraités (par ex : anciens présidents).

Renforcement de la formation des élus.

Comment résoudre la question de la technicité attendue de l’élu ?

Par la formation ? Ou une bonne dose de bon sens, un peu de vision et un entourage « technique » ?

Expérimentations de procédures démocratiques au niveau local, d’un village, de notre village.

d) la République

De nombreux ateliers constituants, groupes de réflexion sont nés et naîtront tant le besoin d’une constitution démocratique se fait sentir (il est proposé de créer un atelier  constituant comme celui existant à Crest).

La création d’une assemblée constituante est nécessaire

Les travers autoritaires de notre actuelle république sont connus ainsi que la « cuisine des partis » et l’instabilité de la IVe mais nous pouvons trouver une autre voie .

Les outils de démocratie directe que sont le référendum et l’initiative populaire peuvent trouver leur place dans une nouvelle constitution.

Se renseigner sur les expériences originales, locales, en matière de démocratie.

d) Rapport de force

La fiscalité doit être un outil de rééquilibrage des moyens entre la majorité du peuple et la minorité dirigeante actuelle.

Lutte accrue contre l’évasion fiscale sur le plan national et européen.

PROCHAINE REUNION LE DIMANCHE : 24 FEVRIER A 17h. 30

Chacun aura lu cette restitution et pourra signaler une imprécision.

Sujet de la prochaine réunion : ECO (logie/ nomie)